

PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

Durée : **2 ans** (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

Rythme d'alternance : **2 jours au CFA / 3 jours en entreprise**

Rentrée : **septembre**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du BTS Professions Immobilières exerce ses activités au sein de cabinets d'administration de biens, d'agences immobilières, d'organisation d'HLM, d'offices notariaux, de sociétés de promotion-construction, d'entreprises ou collectivités qui gèrent leur patrimoine immobilier.

Il peut occuper ses fonctions dans les domaines :

- De la transaction immobilière en assurant le conseil et l'interface entre le vendeur et le demandeur d'un bien immobilier
- De la gestion de copropriété en assurant les fonctions de syndic de copropriété
- De la gestion locative en exerçant les fonctions de conseiller en location, chargé d'attribution ou gestionnaire locatif

Il doit être capable de :

- Assurer les opérations administratives liées aux transactions immobilières de vente ou de location
- Participer aux opérations courantes de gestion d'une copropriété
- Prendre en charge les activités liées à la gestion locative d'un bien immobilier
- Maîtriser les techniques de communication professionnelle : négociation, animation de réunions, rédactions d'écrits administratifs, juridiques ou commerciaux...
- Conseiller sur le plan technique, juridique, fiscal et financier
- Assurer en continu une veille juridique relative au secteur de l'immobilier, afin de tenir compte des réglementations applicables et de leurs modifications

PROGRAMME

Matières professionnelles :

- Bloc 3 - Conseil en ingénierie de l'immobilier : Droit et veille juridique, Economie et organisation, Architecture, Habitat et urbanisme, Développement durable - Unité 3
- Bloc 4 - Communication - Unité 4
- Bloc 5 - Techniques immobilières : bloc 51 - Transaction et bloc 52 - Gestion - Unité 5
- Bloc 6 - Formation d'initiative locale - Unité 6

Matières générales :

- Bloc 1 - Culture générale et expression - Unité 1
- Bloc 2 - Langue vivante anglais - Unité 2

Le titulaire acquiert **120 ECTS** à l'obtention du diplôme.

MÉTHODES MOBILISÉES

Cours magistraux, études de cas, ateliers professionnels, travail collaboratif, environnement numérique de travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Au cours de l'année : devoirs sur table, devoirs maisons, QCM, examens blancs, oraux d'entraînements
- Obtention du diplôme : épreuve ponctuelle

PRÉ-REQUIS

Attendus nationaux de la plateforme d'inscription dans l'enseignement supérieur Parcoursup :

- S'intéresser au secteur de l'immobilier
- Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client
- Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale
- Disposer de compétences d'analyse
- Être capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

CONDITIONS D'ADMISSION

- Niveau de recrutement : bac général, bac STMG ou bac professionnel
- Sélection des candidats sur dossier
- Entretien individuel
- Admission définitive à la signature d'un contrat en alternance

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Agent Immobilier, Administrateur de biens, Diagnostiqueur immobilier, Syndic de copropriété.

PARCOURS POST-DIPLÔME

- Insertion professionnelle
- Licences professionnelles dans les métiers de l'immobilier